



COACHING VOCAL

FORMATION PROFESSIONNELLE A LA VOIX

PUBLIC CONCERNÉ

Chanteurs, musiciens, comédiens professionnels ou en voie de professionnalisation

PRÉ-REQUIS

- Diplôme de conservatoire ou expérience professionnelle de trois ans en tant qu'artiste interprète Ou expérience scénique régulière
- Répertoire lyrique de travail
- Sélection sur entretien et écoute par le formateur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À L'ISSUE DE LA FORMATION LES STAGIAIRES SERONT CAPABLES

- D'élaborer un programme adapté aux objectifs personnels préalablement définis
- De préparer des concours, auditions & concerts
- De maîtriser la technique et l'interprétation musicale classique
- De maîtriser la technique corporelle appliquée au chant, l'aisance et la détente sur scène

DURÉE DE LA FORMATION

2 heures par semaine pendant 10 semaines clôturé par un récital devant jury enregistré

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Cours individuel

TARIF DE LA FORMATION : 2 000 € TTC

LIEU DE LA FORMATION

CONSERVATOIRE RACHMANINOFF, 26 Avenue de New York, 75016 Paris

SOCIÉTÉ MUSICALE RUSSE EN FRANCE – 26 AVENUE DE NEW YORK, 75116 PARIS 16 – SIRET : 78467066300011 –
Enregistrée sous le numéro 11 75 70500 75 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code
du travail) - Contact : 01 47 23 51 44 - contact@rachmaninoff.fr

CONTENU ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est découpée en trois modules de 6 heures

Partie 1, semaine 1 à 3: 6 heures (3 x 2 heures)

- Bilan des compétences techniques (respiration, prononciation, articulation linguistique), interprétation et contenu du répertoire
- Amélioration de la technique vocale, révision des méthodologies d'étude de la voix et du répertoire, détermination d'un répertoire compatible avec la tessiture vocale et les attentes actuelles du marché du travail professionnel

Partie 2 semaine 4 à 6: 6 heures (3 x 2 heures)

- Vérifier la bonne mise en pratique de la méthodologie enseignée dans le Module 1
- Perfectionner le répertoire établi ; déclamer les textes des œuvres musicales à la fois dans la langue originale et dans sa langue maternelle (avec intervention d'un professeur de russe pour le répertoire vocal russe – 2 heures)
- Travail sur la présence scénique (avec intervention d'un metteur en scène professionnel – 2 heures)
- Maîtrise du trac

Partie 3, semaine 7 à 9 : 6 heures (3 x 2 heures)

- Perfectionnement vocal
- Préparation d'un court récital en solo ou avec d'autres chanteurs issus de la formation (avec enregistrement vidéo inclus)

EVALUATION FINALE, SEMAINE 10 : 2 heures

Récital Solo en audition privée ou publique selon le choix du stagiaire

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous privilégions une démarche pédagogique interactive et conviviale adaptée à la personnalité de chaque participant et à sa sensibilité psychologique.

Un échange permanent des impressions sur la méthodologie et les moyens de réalisation proposés par le coach

Rechercher un entrelacement entre les acquis déjà possédés par le stagiaire avec les nouvelles méthodes et améliorations techniques proposés

La répartition pédagogique est approximativement la suivante : 50 % de pratique, 50 % d'apports théoriques et de connaissances.

La participation active et l'expérimentation des participants est largement privilégiée.

Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples concrets.

PROFIL DE LA FORMATRICE

Coach vocal Alina Pavalache :

Artiste et pédagogue franco-roumaine, Alina Pavalache est née dans une famille de grands musiciens.

Elle commence le piano à 6 ans avec des et à 13 ans le chant.

Elle fait ses études musicales en Roumanie, avec des maîtres formés au Conservatoire de Moscou et Paris.

Alina Pavalache débute en tant que soliste concertiste auprès de l'orchestre Nationale de la Philharmonie de Iasi en 1979. Pendant plus de 10 ans elle mène une carrière de concertiste et joue avec l'Orchestre National de la Radio Roumaine et toutes les orchestres Philharmoniques roumaines.

En France elle se spécialise à l'École Normale de Musique et dans des Master Classes auprès des Janine Reiss et Dalton Baldwin.

Alina Pavalache se consacre à sa carrière de pianiste concertiste en France, en Roumanie et dans de nombreux pays étrangers (Allemagne, Chine, Thaïlande, Belgique, Suisse...) avec un répertoire soliste et chambriste allant de Mozart jusqu'aux compositeurs actuels, et aussi à sa vocation de pédagogue comme professeur de piano et direction de chant au Conservatoire Russe « Serge Rachmaninoff » de Paris, au Conservatoire « Marietta Alboni », et dans des Master Classes et Ateliers pour la Voix en France, Chine et Roumanie, ou elle enseigne seule et en collaboration des grands artistes : Leontina Vaduva, Viorica Cortez,

MOYENS TECHNIQUES

- Salle équipée avec piano, micro et miroir.
- Matériel audio et vidéos
- Partitions (en format papier et numérique)
- Studios de répétitions individuels

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Une **feuille d'émargement** sera distribuée, datée et signée chaque jour (matin et après-midi) par chaque stagiaire et par notre formateur.

- Le **contrôle des acquis** s'effectue tout au long de la formation. Retour d'analyse du formateur et d'un agent artistique sur la base du support d'évaluation fournie au début de la formation

- Il est validé en fin de formation par un examen principal, sous forme de Récital public avec de la mise en espace et la présence d'un metteur en scène

- Un **questionnaire de satisfaction** de la formation sera remis à chaque stagiaire le dernier jour de formation.

DÉLAI D'ACCÈS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour tout contrat conclu à distance ou hors établissement, l'inscription s'effectue au minimum 14 jours avant la formation, tout d'abord par une prise de contact par mail :

contact@rachmaninoff.fr ou par téléphone au **01 47 23 51 44**. Lors de cet échange nous informons le bénéficiaire sur le calendrier, la durée et le lieu de la formation, les objectifs visés, les évaluations, l'organisation et le déroulement, ainsi que les possibilités de financement de l'action.

L'entrée en formation est accordée sous réserve de **prérequis** ;

Une **contrat de formation** est ensuite adressé pour validation par le bénéficiaire et sera à compléter et à nous retourner datée et signée afin de finaliser votre inscription.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter **Béatrice Magi - contact@rachmaninoff.fr - 01 47 23 51 44**.

CONTACT

Béatrice Magi - **contact@rachmaninoff.fr - 01 47 23 51 44**.